



La collecte des déchets encombrants a changé au cours de ces dernières années.

Le service en porte-à-porte a été remplacé par **un service à la demande**. En téléphonant à l'intercommunale InBW au numéro gratuit 0800/49.057, vous pourrez prendre rendez-vous pour un enlèvement chez vous.

Vous pourrez alors évacuer tout type de déchets répondant à la définition d'un **encombrant**, à savoir tout objet trop grand ou trop lourd pour entrer dans un sac poubelle.

Exemples : grands objets en plastique (seaux, gouttières ...) ; grands objets en métal (chaises, bassines ...) ; grands objets en bois (meubles ...) ; grands objets inertes (lavabos, WC...)...

Les déchets pouvant être recyclés/valorisés et tous les déchets dangereux sont exclus de la collecte des encombrants. En cas de doute, n'hésitez pas à interroger l'opérateur lors de votre appel téléphonique.

La commune finance partiellement cette collecte, le demandeur paie un forfait de 20 € pour 1m³, 35 € pour 2m³ et 45 € pour un maximum de 3m³.

Par ailleurs, il vous est toujours loisible de vous rendre aux Recyparcs du réseau de l'intercommunale InBW, le plus proche étant situé à Rixensart, Colline du Glain, 33.

D'autres solutions existent : le ré-emploi, la réparation via le repair-café, les ressourceries, les associations caritatives...

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec l'éco-conseillère, Mme Véronique Gontier, 02/634.30.90, environnement@lahulpe.be.